



ASSEMBLEE COMMUNALE EXTRAORDINAIRE

lundi 12.09.2022 à 20h00

Halle de gymnastique Général-Guisan
à Courroux

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée communale du 13.06.2022.
2. Discuter et décider de la gestion des déchets sur le plan communal :
 - A. « Discuter et décider d'adhérer à la gestion régionale des déchets valorisables mise en place par le SEOD ».
 - B. « Discuter et décider des niveaux d'adhésion aux prestations retenus par le Conseil communal et de lui donner compétence pour signer la convention d'adhésion ».
 - C. « Discuter et décider de conclure un contrat externe pour la gestion des déchets verts et donner compétence au Conseil communal pour signer ce document ».
3. Prendre connaissance et adopter le projet de révision partielle du PAL.
4. Informations diverses du Conseil communal.
5. Divers.

Le procès-verbal est en lecture libre sur le site internet www.courroux.ch et il peut, ainsi que les documents relatifs aux points de l'ordre du jour, être consulté au secrétariat communal.

Courroux, le 19.08.2022

Le Conseil communal